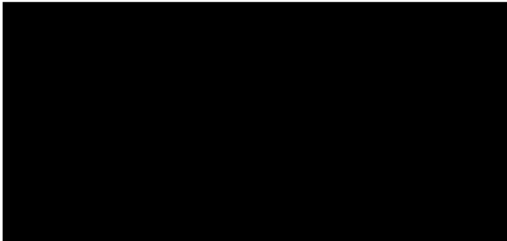


Bureau de la sous ministre

PAR COURRIEL

Québec, le 18 février 2020



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 20 novembre 2019. Par celle-ci vous souhaitez obtenir copie des documents suivants :

1. Le nombre d'enfants en attente d'une place;
2. Le nombre d'enfants n'occupant pas une place dans l'un des types de services de garde désiré;
3. Les réponses aux « questions à des fins statistiques du ministère de la Famille » que doivent compléter les parents à la création ou à la modification d'un dossier de l'enfant;
4. Les statistiques détenues par le ministère de la Famille sur les services offerts par le guichet unique.

Vous trouverez ci-joint le document répondant au point 1 de votre demande. Aucune donnée n'est recensée pour les points 2, 3 et 4 de votre demande.

Nous vous rappelons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. Vous trouverez sous pli une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer,  mes sincères salutations.



François Lemelin
Secrétaire général
Responsable ministériel de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j.

N/Réf. : 2019 2020 118